

Moustoir Remungol

Bulletin municipal

2015



N°26



Sommaire

Municipalité..... P.2

Infos pratiques..... P.6

Gestion communale..... P.8

Instances externes..... P.16

Vie scolaire..... P.19

Vie associative..... P.22

Infos diverses..... P.30



Etat civil (Arrêté le 30 novembre 2014)

Naissances

Adèle GUYOMARD
Cité Kermaner, née le 30 janvier

Adèle MARTIN
Kermaux, née le 02 mars

Capucine BALLOUARD
Résidence Kermaner, née le 27 mars

Ethan LANNAY
Kerroux, né le 02 avril

Annaëlle JEGO
Rue du Parlement, née le 11 avril

Nolhann GROUHAN
Bois Hardouin, né le 16 juin

Louise CADOU DAL
Porh le goff, née le 21 juillet

Charlie LE CLAINCHE
Kernégant, née le 01 août

Aaron GAUSSON
Pradigo, né le 15 septembre

Aaron LE PALMEC MARTIN
Résidence Kermaner, né le 18 septembre

William BOUGUENNEC
Kermaux, né le 11 octobre

Décès

Marie ROBIC, Kergouguec,
décédée le 3 janvier

Alphonse LE GOUDIVES, Cité du
Bois, décédé le 18 janvier

Alain AUVRAY, Pont Illys, décédé
le 17 février

Jean LE FISCHER, Kermaux,
décédé le 9 juillet

Auguste QUILLERE, Kermaux,
décédé le 15 juillet

Jean BIHOUES, Kerrobic, décédé le
29 août

Marguerite LE FUR, rue du Parle-
ment, décédée le 27 novembre

Emma LE PETITCORPS décédée le
8 janvier à Crédin

André MOIREAUD, décédé le 18
février à La Grand-Combe (Gard),

Céline NAVARRET, décédée le 6
mars à Oloron-Sainte Marie (Pyré-
nées-Atlantiques),

Eliane LE METAYER, décédée le
1^{er} mai à Bieuzy les Eaux



Mariage

Yves-Marie LALLICAN et Laurence OGE mariés le 31 mai 2014.

Le mot du Maire



« Lors des élections du 23 mars une nouvelle équipe municipale a été élue.. »

«...En son nom, je voudrais vous remercier pour la confiance que vous lui avez accordée. Soyez sûrs que nous avons la ferme volonté de mettre nos compétences et notre énergie au service de la commune dans l'intérêt général. Aujourd'hui, l'excitation des élections étant retombée, l'organisation municipale et communautaire a été effectuée permettant l'application de notre programme annoncé pendant la campagne électorale : mise en place de la réforme des rythmes scolaires, acquisition foncière en vue de réaliser un nouveau lotissement, embellissement et fleurissement du bourg, illuminations de Noël, columbarium, réfection des appartements communaux, refonte du site internet de la commune, entretien et réfection de voirie...Pour l'année 2015, l'essentiel de nos investissements portera sur la construction de l'espace périscolaire et sur les études et la réa-

lisation d'un nouveau lotissement, rue du Parlement. La situation économique est, on le sait, difficile tant pour vous que pour la commune : baisse significative des dotations de l'État vers les communes, coût lié à la réforme des rythmes scolaires dont l'impact financier global n'est pas encore connu ; ceci nous obligera à devoir effectuer des choix et des économies afin de permettre une maîtrise de la fiscalité des ménages. La mutualisation engagée depuis deux ans au sein de Locminé Communauté va dans ce sens. Sur le plan politique, nous sommes à l'aube de changements très importants avec la réforme territoriale qui, quelles que soient les options choisies, va sûrement bouleverser les relations entre Collectivités et Administration. Bref, un mandat qui ne sera pas de tout repos mais qui s'annonce passionnant et se réalisera avec des élus municipaux conscients

de la tâche qui les attend. La motivation et le sens du devoir public seront, j'en suis persuadé, les gages de réussite pour notre commune. Malheureusement le début de notre mandat a été endeuillé par le décès de Jean Le Fischer, premier adjoint, trop tôt disparu le 09 juillet 2014. Le conseil municipal était sa deuxième famille. Il était toujours disposé à intervenir là où il distinguait un besoin, une nécessité, une urgence. Son sens inné de l'intérêt général l'avait inmanquablement conduit à siéger dans notre assemblée : c'était le prolongement normal de son engagement au service de ses concitoyens. Je vous souhaite pour 2015 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous ».

....La motivation et le sens du devoir public seront, j'en suis persuadé, les gages de réussite pour notre commune....

Jacques Le MOUËL
Maire de Moustoir-Remungol

Les élus

La nouvelle équipe...

Le maire
LE MOUËL Jacques



Les adjoints
LE HIR Yannick, 1^{er} Adjoint
SAMY Hugues, 2^{ème} Adjoint
CORRIGNAN Marie-Chantal, 3^{ème} Adjoint
LEVINE Christelle, 4^{ème} Adjoint



Les conseillers
BILY Alexandra
LE PETITCORPS Yvan
SCHMIDT Anne
GARDIEN Patrick



Les conseillers
LE GOFF Anne
ROUSSEAU Laurent
CADOUDAL Adeline



Les conseillers
CADOUX Olivier
DISSAIS Viviane



LE FISCHER Jean

«...Mettre nos compétences et notre énergie au service de la commune dans l'intérêt général...»

Commissions communales

COMMISSIONS COMMUNALES	FINANCES ET ECONOMIE	URBANISME ASSAINISSEMENT ET BIENS COMMUNAUX	INFORMATION COMMUNICATION ANIMATION	CADRE DE VIE JEUNESSE SPORTS	SCOLAIRE PETITE ENFANCE	OUVERTURE DES PLUS	ESPACE PERISCOLAIRE
ELUS	LE HIR Y. DISSAIS V. LEVINE C. ROUSSEAU L. CADOUDAL A. GARDIEN P.	SAMY H. LE HIR Y. LEVINE C. BILY A. DISSAIS V. LE GOFF A. GARDIEN P. LE PETITCORPS Y. CADOUX O.	LE HIR Y. BILY A. LE GOFF A. CADOUX O. CADOUDAL A. ROUSSEAU L.	LEVINE C. DISSAIS V. LE GOFF A. GARDIEN P. LE PETITCORPS Y. CORRIGNAN M.C. SCHMIDT A. CADOUDAL A.	CORRIGNAN M.C. LEVINE C. BILY A. GARDIEN P. CADOUX O. ROUSSEAU L. SCHMIDT A.	<u>Titulaires :</u> LE MOUËL J. DISSAIS V. LE HIR Y. SAMY H. <u>Suppléants :</u> SCHMIDT A. LEVINE C. ROUSSEAU L. CADOUDAL A.	LE MOUËL J. LE HIR Y. SAMY H. CORRIGNAN M.C. LEVINE C. BILY A. DISSAIS V. SCHMIDT A. ROUSSEAU L. <u>Membres ext :</u> CAREL P. BINARD A. SAMSON D.

Commissions intercommunales

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES	BUREAU COMMUNAUTAIRE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	NATURE ET PATRIMOINE	CIID	PREVENTION DECHETS	ENFANCE JEUNESSE	ECOLE DE MUSIQUE	EVALUATION TRANSFERT DE CHARGES
ELUS	LE MOUËL J. LE HIR Y.	LE MOUËL J. LE HIR Y. SAMY H.	SAMY H. DISSAIS V.	LE MOUËL J. (DISSAIS V. suppléante)	SCHMIDT A.	CORRIGNAN M.C.	BILY A.	LE MOUËL J. (DISSAIS V. suppléante)
COMMISSIONS INTERCOMMUNALES	ESPACE MULTIFONCTION	TRAVAUX	SPANC	CENTRE AQUATIQUE	CENTRE D'ACTION CULTURELLE	SUIVI MUTUALISATION	TRANSPORT SCOLAIRE	DEV. ECO . TOURISME
ELUS	LE HIR Y.	SAMY H.	BILY A.	LE MOUËL J.	LE HIR Y.	LE MOUËL J. LE HIR Y.	SAMY H.	LE HIR Y.
COMMISSIONS INTERCOMMUNALES	CAO ET SYNDICAT MIXTE DE TALVERN ET KERFORHO	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE PONTIVY	AGRICULTURE	COMMUNICATION	FINANCES	CAO	COMITE TECHNIQUE	
ELUS	LE MOUËL J. (LE HIR Y. suppléant)	LE HIR Y. (LE MOUËL J. suppléant)	LE PETITCORPS Y.	LE HIR Y.	LE MOUËL J.	LE MOUËL J.	LE HIR Y.	

Regroupements communaux

REGROUPEMENTS COMMUNAUX	ASSOCIATIONS D'EDUCATION ROUTIERE PONTIVY	OFFICE DU TOURISME LOCMINE	ART DANS LES CHAPELLES	DEFENSE BREIZH BOCAGE	EAU DU MORBIHAN	ADDITION	CULTURE PAYS DE PONTIVY	SYNDICAT MIXTE DE TALVERN
DELEGUES	ROUSSEAU L. (GARDIEN.P suppléant)	GARDIEN P. DISSAIS V.	CADOUDAL A. CADOUX O. (CORRIGNAN M.C. suppléante)	LE PETITCORPS Y.	LE HIR Y. LE GOFF A.	SCHMIDT A.	DISSAIS V. LE GOFF A.	LE MOUËL J.

Foyer communal



Le foyer communal comprend une salle, un coin bar, une scène, une cuisine (avec fours et 4 feux gaz, une armoire réfrigérée, une friteuse) une arrière cuisine (avec lave-vaisselle et lave-linge) ainsi que du mobilier. Cette salle peut accueillir vos réceptions, vos réunions professionnelles ou familiales, vos fêtes. La location d'une partie du mobilier est également possible pour vos besoins temporaires. Les tarifs, règlement et planning de réservation sont disponibles à la mairie.

Calendrier des fêtes

3 janvier :	Vœux du maire
29 janvier :	Assemblée Générale - Club de l'amitié
31 janvier :	Spectacle « Femmes de fermes »
28 février :	Repas - École publique
7 mars :	Couscous - École privée
28 mars :	Repas - Société de chasse
4 avril :	Repas A.S.M.
6 avril :	Chasse à l'œuf
10 mai :	Pardon de Moric
13 juin :	Kermesse - École privée
28 juin :	Kermesse - École publique
26 septembre :	Soirée crêpes - École privée
10 octobre :	Repas A.S.M.
17 octobre :	Crêpes - Club de l'amitié
25 octobre :	Pardon de Kermaux
8 novembre :	Repas - CCAS
6 décembre :	Spectacle pour enfants
11 décembre :	Arbre de Noël - École privée
18 décembre :	Arbre de Noël - École publique
31 décembre :	Réveillon - Comité des fêtes

2015





Garderie municipale

Rue de la poste
Tél : 02.97.39.88.78

La garderie municipale accueille vos enfants,
Du lundi au vendredi :

- Le matin : 7h00 à 8h50
- L'après midi : 16h30 à 19h30
- Le mercredi matin, la garderie est ouverte de 7h00 à 8h50

Tarifs horaires

- L'heure : 1,20 €
- La demi-heure : 0,65 €
(Toute demi-heure commencée est due.)
- La dernière demi-heure (de 19h00 à 19h30) est majorée, au prix de 1,60 €.
- Tout dépassement d'horaire sera facturé 5 € par demi-heure.



Ouverture de la mairie

Pour toutes vos démarches, la mairie est ouverte du Lundi au Vendredi :

- Le matin de 9h00 à 13h00
- L'après-midi de 15h30 à 17h30.

Montant des subventions aux associations :

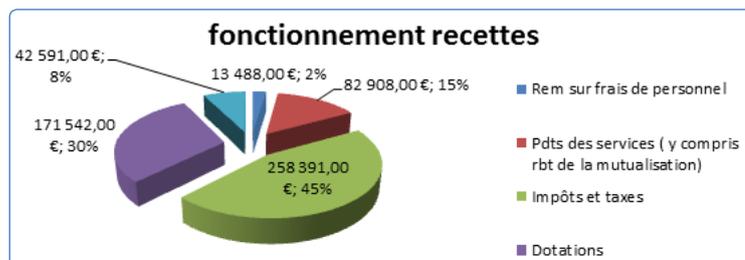
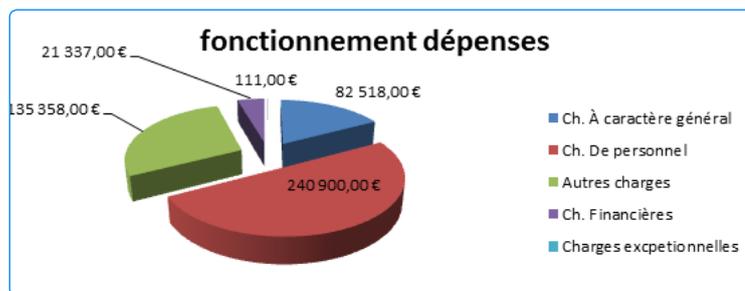
- Association Ar Voustoer : **200 €**
- Club de l'amitié de Moustoir-Remungol : **230 €**
- Association de chasse de Moustoir-Remungol : **100 €**
- Comité FNACA de Moustoir-Remungol : **150 €**
- Association sportive de Moustoir-Remungol : **1 050 € + 500 €**
- Comité des fêtes de Moustoir-Remungol : **150 €**
- Association Travail emploi solidarité Pontivy : **50 €**
- Fonds départemental de solidarité logement (FSL) : **70 €**
- Banque alimentaire du Morbihan : **50 €**
- Association régionale des laryngectomisés (Lorient) : **50 €**
- Ecole publique de Moustoir-Remungol
Noël : **265.50 €**
Voyage scolaire : **800 €**
- Ecole privée de Moustoir-Remungol
Noël : **298.69 €**
Voyage scolaire : **900 €**
- CEJ : **500 €**

Analyse d'un budget (2013)

Le budget communal est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (garderie....).



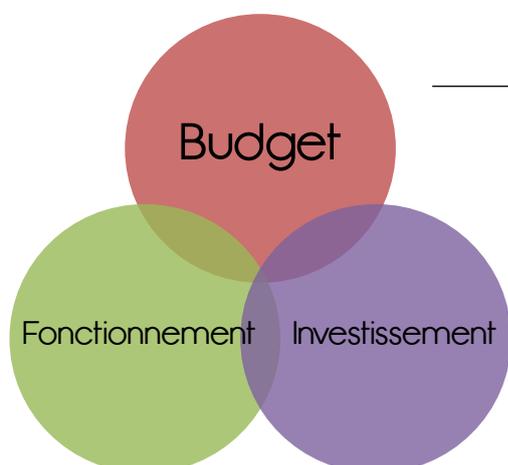
Section de fonctionnement 2013 [Approuvé le 7 mars 2014]



Les dépenses à caractère général (eau, électricité, fournitures scolaires...) représentent 17 %. Les frais de personnel et le remboursement des intérêts de la dette constituent des dépenses incompressibles et obligatoires.

Avec la mutualisation des services, les frais de personnel sont supportés entièrement par les communes, mais en contre partie la commune émet des titres de remboursement aux autres communes. Le reste est consacré majoritairement au versement de subventions aux associations et au contrat d'association avec l'OGEC.

Au premier rang des recettes figurent les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières). Les autres recettes proviennent principalement de l'Etat (dont la Dotation globale de fonctionnement). Le produit des services municipaux payants (15 %) et le remboursement sur les rémunérations du personnel (2%) constituent les autres recettes.



Espace périscolaire

En 2010 l'équipe municipale décidait de réfléchir à la création d'un espace périscolaire à partir d'un constat : une demande accrue des parents pour une garderie, un local inadapté tant en terme de fonctionnalité que de sécurité, l'existence de deux cantines avec des mises aux normes permanentes et coûteuses. Lors de sa réunion du 09/09/2011, le Conseil Municipal donnait son accord pour l'achat de l'ancien bâtiment « Simatel » en vue d'y implanter cet espace périscolaire comprenant une garderie et une cantine municipale et d'y aménager les services techniques. Le 02/02/2012, il retenait la proposition de démolition du bâtiment, seule une partie du hangar étant conservée pour les services techniques.

Le cabinet Bleher de Plumelec, à qui est confiée la maîtrise d'œuvre présente son projet en décembre 2013 et diverses études sont alors réalisées (diagnostic amiante...). Le permis de construire est accordé le 3/07/2014. Parallèlement les appels d'offres sont lancés le 27/06/2014. L'estimation des travaux se situe autour de 520 000 € HT. Ils devraient démarrer début 2015.



Bâtiments communaux

Outre l'entretien habituel des différents bâtiments communaux (*mairie, église, chapelles, salle communale, locaux techniques, école publique, appartements communaux, parc du Touran...*) des travaux ont été effectués :



A la Mairie: dans le cadre de l'uniformisation avec les communes de Locminé Communauté, le secrétariat a été équipé d'un standard, ce qui permet de disposer de plusieurs lignes (trois au lieu d'une) et d'utiliser gratuitement des numéros raccourcis avec Locminé Communauté. Le coût de l'opération : 2538 €

Au foyer communal : le piano de la cuisine a été remplacé par celui de l'école publique qui, dans le cadre de la construction de l'espace périscolaire, n'aura plus d'utilité. Ce piano dispose de quatre feux, d'un four gaz et d'un four électrique. Merci d'en prendre soin.

Parallèlement, la cuisine de l'école publique a été équipée d'une cuisinière d'occasion avec quatre feux et un four gaz qui donne entière satisfaction à la cuisinière.

A l'école publique : de nouveaux bancs ont été fabriqués par les employés municipaux. D'autres réparations ont été effectuées : les rideaux de la salle de sieste, les lavabos des toilettes extérieurs, serrures, rideaux de la BCD, gouttières... Le revêtement du couloir de maternelle a été remplacé et le mur intérieur du « coin regroupement » a été entièrement refait. Pour 2015, le remplacement des lits pour la sieste des maternelles est envisagé.

Dans les logements locatifs appartenant à la commune : un chauffe-eau a été changé dans un logement, rue du Cotty. Rue de la Poste, deux logements ont été rafraîchis suite aux départs des locataires (tapisserie, peinture...) et une fuite d'eau importante au niveau de la douche a été réparée dans un autre logement. Rue de la Mairie, suite au départ d'un locataire, l'appartement a été entièrement relooké par les services communs de Locminé Communauté (tapisserie et peinture des portes et plafonds...).

Une extension du réseau électrique a été effectuée à Kermaux pour permettre la construction d'une habitation principale : coût 1625 €

La commune s'est dotée d'un **défibrillateur** de marque Colson auprès de la société LPE de Locminé. L'appareil a été installé sur le mur de la Mairie dans une armoire chauffée et directement connectée téléphoniquement aux secours. Coût : 2443,30 € HT auquel il faut rajouter les frais d'installation.

Au parc du Touran la structure de jeux composée d'un toboggan, d'une passerelle, d'un comptoir marchand...est en très mauvais état. Au vu du rapport de la Socotec, organisme de contrôle (contrôle obligatoire tous les ans) une décision sera prise quant à sa remise en état ou son remplacement.

Travaux en bref :

- Mairie
- Foyer communal
- Ecole publique
- Logements locatifs
- Kermaux
- Défibrillateur
- Parc Touran

Gestions des déchets

Depuis 2012, la commune teste pour Locminé Communauté, de nouvelles bornes de récupération d'ordures ménagères et de déchets recyclables. Aujourd'hui, malgré plusieurs aménagements, elles ne donnent pas entièrement satisfaction. En concertation avec l'EPCI, le travail d'amélioration continue sans exclure d'autres modes de collecte.

La bonne gestion de la collecte des déchets passe par l'implication de chacun d'entre vous. Respectez les préconisations notées sur les bornes et signalez les dysfonctionnements. Pour une bonne photographie du volume des déchets à traiter sur la commune, il est demandé à chacun de déposer ses sacs dans les bornes situées sur la commune et non chez les voisins. Pour ceux qui n'ont pas encore de badge, il est possible d'en récupérer à la mairie. Une borne à vêtements est en place près de la mairie, l'entreprise de recyclage redonne vie à vos effets pour les plus défavorisés.



Horaires du Grenier

Le mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Le vendredi : de 14h à 18h30

Le samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Horaires de la déchetterie

Lundi et samedi : 10h à 12h, 14h30 à 18h

Jeudi : 14h30 à 18h

La déchetterie de Naizin vous permet de vous débarrasser de vos déchets verts, de vos encombrants, des appareils électriques et bien d'autres ... en toute sécurité environnementale. Un container à la déchetterie récupère des objets qui peuvent encore servir à d'autres personnes; les objets sont ensuite transférés à Locminé dans un local pour y être nettoyés et réparés.

Ce « GRENIER » peut aussi vous permettre de trouver bien des objets, jouets ou matériels en bon état à moindre coût. Avant de tout jeter, pensez à ce qui peut être recyclé après une petite réparation. Vous trouverez tous les renseignements sur les déchetteries et le Grenier sur les sites :

www.moustoir-remungol.fr et www.locminecommunaute.com

Travaux de voiries

Les travaux de voiries constituent chaque année une part importante du budget communal. En 2014, suite aux prévisions de 2013, les routes du Scaouet, du Poulfanc, de la Villeneuve ont été reprofilées avec une émulsion bicouche. La route de Conifec a été, quant à elle, refaite ainsi que les fossés. La réfection de certaines tuyauteries sur Kernégan a été réalisée dans le même temps. La conduite d'eau potable entre Kergiquel et le Runiat a été changée. Le déplacement du surpresseur de Kergiquel, sur cette conduite, a pu être réalisé conjointement. Autres travaux importants, le curage des fossés ; cette année, 3 kms ont pu être nettoyés. Le prévisionnel 2015 a été établi en cette fin d'année avec les services intercommunaux. Les travaux de nettoyage de la voirie du bourg ainsi que l'épavage des bas-côtés, ont été effectués par le service voirie de Locminé Communauté.

Route de Conifec



Communication et culture

La municipalité souhaite informer au mieux tous les Moustoiriens afin que ces derniers s'investissent dans l'animation de la commune par leur participation et leurs créations. La réunion avec toutes les associations, le 12 septembre dernier, laisse présager des rendez-vous sportifs et culturels tout au long de l'année. 2015 verra des nouveautés et rétrospectives. La FNACA prévoit du 2 au 22 Février une exposition de photos et de témoignages sur la guerre d'Algérie, dans une salle de la mairie. L'Art dans les Chapelles pourrait aussi, avec la municipalité, proposer une exposition et un travail sur des œuvres contemporaines avec les écoles. C'est une manière de mieux appréhender la richesse des œuvres qui sont proposées chaque année à la chapelle de Moric. Le miroir d'Edouard Sautai, après les 4200 visiteurs de 2013, a été vu et apprécié par 3900 autres visiteurs en 2014. Chaque année depuis 2008, environ 35 bénévoles accueillent et partagent les émotions des adeptes d'art ou de chapelles. Ar Voustoër souhaite faire partager ces rencontres avec de nouveaux bénévoles en 2015. N'hésitez pas à contacter Ar Voustoër ou les délégués municipaux, Adeline Cadoudal et Olivier Cadoux pour les modalités.

Fin Janvier, le foyer communal va être transformé pour recevoir une troupe théâtrale professionnelle. La pièce « Femmes de fermes » qui vous est proposée avec la participation du Pays de Pontivy et de Locminé Communauté, raconte la vie rurale de ces femmes. Cette première à Moustoir est organisée par la commission culturelle communale avec l'aide du Comité des fêtes. En 2016, nous espérons pouvoir vous proposer une autre création soit spectacle de rue, soit pour les enfants, toujours avec Mill Tamm qui est chargé de la culture sur le Pays de Pontivy.



Mill Tamm accompagne bien d'autres activités culturelles dans les communes avoisinantes, nous en faisons l'écho dans la feuille hebdomadaire. Les planches de la BD Bretonnants Voyageurs illustrent les différentes communes du Pays de Pontivy avec un regard amusé sur notre patrimoine et notre quotidien. A voir à La Maillette et prochainement à la mairie qui aura un exemplaire papier. Vous trouverez en page intérieure la programmation pour le 1er semestre de la salle de spectacle La Maillette à Locminé.

Au sein de la mairie, une bibliothèque est accessible aux heures d'ouverture de la mairie. Vous pouvez faire une demande de livres auprès de notre fournisseur s'ils ne sont pas disponibles sur place. Tous les genres vous sont accessibles : romans, nouvelles, polars, enfants ...

Ce bulletin, sous sa nouvelle forme, a été réalisé avec la participation de Locminé Communauté. Moustoir Remungol était la dernière commune à réaliser seule son bulletin. Cela reste, malgré tout, un travail gourmand en temps, c'est pourquoi nous remercions tous les rédacteurs des associations, écoles ... qui ont bien voulu prendre de leur temps.

La commission animation et culture vous souhaite une année 2015 pleine de moments intenses lors de vos loisirs sportifs et culturels et de profiter au maximum des activités proposées sur la commune de Moustoir Remungol.

Columbarium et Jardin du souvenir

Columbarium en cours de montage

En cette fin d'année 2014, beaucoup d'entre vous ont découvert le nouveau columbarium dans le coin sud-ouest du cimetière. Celui-ci comporte 12 cases et un jardin du souvenir (les galets blancs). Les réservations se font comme pour les concessions de terrain du cimetière, à la mairie.

Retrouvez ci-dessous un extrait du règlement.

Règlement

Article 1^{er} : Le columbarium de Moustoir-Remungol, situé dans le cimetière communal est affecté au dépôt des urnes cinéraires contenant les cendres :

- des personnes incinérées, domiciliées à Moustoir-Remungol de leur vivant ou qui y avaient été domiciliées.
- du concessionnaire, de son conjoint, de ses ascendants, descendants, collatéraux, ou de toute autre personne désignée par le concessionnaire.

Article 2 : Les familles des personnes mentionnées à l'article 1er peuvent déposer au maximum 4 urnes dans chaque case (case mesurant 40cm x40cm). Elles devront veiller à ce que les dimensions de l'urne ou des urnes en hauteur, largeur et profondeur n'excèdent pas celles de l'espace prévu pour son dépôt. Dans le cas inverse, la commune ne pourra pas être tenue pour responsable de l'impossibilité de procéder à un tel dépôt.

Article 3 : Les concessions de cases de columbarium sont accordées pour une durée de 15 ou 30 ans renouvelable, aux prix de : 400€ pour 15 ans & 600€ pour 30 ans.

Article 6 : Le jardin du souvenir est destiné à la dispersion des cendres des personnes appartenant à l'une des catégories mentionnées à l'article 1er.

Article 10 : Les cases ne peuvent être ouvertes et fermées que par une entreprise de pompes funèbres agréée.

Article 12 : L'autorisation de dispersion des cendres au jardin du souvenir est donnée par le maire, sur la demande écrite des membres de la famille ou d'un représentant légal ayant qualité pour pourvoir aux obsèques ou à la crémation. Les cendres sont dispersées sous le contrôle d'un représentant de la commune. Toute dispersion fera l'objet d'un enregistrement sur un registre spécial du 'souvenir' présent en mairie.

Article 14 : L'identification de chaque case est assurée par une gravure réalisée par les pompes funèbres.

Article 15 : Les agents communaux sont chargés de l'entretien du columbarium et du jardin du souvenir.

Article 16 : Les familles devront respecter la place correspondant à leur case pour le fleurissement .

L'ensemble des articles est consultable en mairie.



Cadre de vie et fleurissement

Sous l'impulsion de Jean Le Fischer et de la commission cadre de vie, les jardinières ont vu fleurir jusqu'à Novembre les plans vigoureux mis en place au printemps.



Un effort particulier a été fait pour rendre le bourg plus agréable et coloré, notamment les entrées, les abords de l'église et de la mairie. La météo clémente mais aussi l'arrosage régulier des plantations par les agents de proximité, ont permis de préserver un fleurissement abondant et remarqué. Quelques chrysanthèmes ont pris place au monument aux morts et à l'entrée de l'église, début Novembre.

Cet hiver, 30 nouvelles décorations de Noël achetées et posées en Décembre ont scintillé pendant les fêtes aux poteaux de toutes les entrées de Moustoir Remungol. Ces illuminations sont réalisées avec des leds basse consommation. Les anciennes illuminations, qui ne fonctionnaient que partiellement, devaient être remplacées. Les branchements inadaptés du point de vue sécurité et normes ont dû être repris. Le cadre de vie c'est aussi votre apport à la décoration, à l'entretien de vos abords. Nous vous encourageons à maintenir votre espace de vie et celui de la communauté le plus propre possible.



Vous avez malheureusement souffert de microcoupures d'électricité en fin d'année. ERDF vérifie l'origine de ces pannes. Elle n'exclut pas les branches d'arbres qui touchent les conducteurs, d'où l'importance d'un élagage régulier. Attention, ne pas faire les tailles vous-même s'il y a un risque électrique ; avertir la mairie et ERDF.

Régulièrement des animaux sont en divagation, des incivilités sont constatées. Pour avoir une commune accueillante, respectons notre environnement par des gestes et des comportements responsables. Le cadre de vie était régulièrement cité en tête de vos préoccupations lors de la dernière campagne électorale.

Concernant le réseau de téléphonie mobile, le bourg de Moustoir Remungol est assez mal desservi. Contact va être pris avec les opérateurs pour étudier les solutions à apporter.



Missions du CCAS

Le CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*) de la commune a une action de solidarité. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. Il intervient en faveur de deux publics :

Des personnes âgées :

- enregistrement des dossiers d'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (A.P.A)
- obligations alimentaires, suites aux demandes d'aide sociale
- contact avec le Service d'Aide à Domicile, le Domicile partagé du Touran

Les personnes en situation de précarité ou de difficultés sociales :

Ces actions sociales de proximité ont pour mission d'aider toute personne en difficulté, à retrouver ou à développer son autonomie au quotidien, notamment dans le domaine social et médico-social :

- dossiers de RSA
- Couverture Maladie Universelle
- dossier MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)
- distribution de colis dans le cadre du Secours Populaire
- demande de logement
- aide à l'insertion sociale et professionnelle
- aide à la constitution de dossier (APL, logement.....)
- enquêtes sociales
- aides financières en fonction de la situation des personnes.

le repas a été accompagné par Anne et Alain avec sa guitare et ses chants, ce qui a permis à certains de faire quelques danses bretonnes. Chaque personne a pu, grâce à la tombola, repartir avec un lot offert gracieusement par les membres du CCAS. Cette année, les doyens sont Marie Labbay et Henry Le Rouzic. Les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pu être présentes au repas se sont vus remettre, par un des membres du CCAS, un colis de Noël préparé par Erwan, notre épicier local.

Domicile partagé du Touran

Ce logement est conçu pour 8 personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un syndrome apparenté pour qui la perte d'autonomie ne permet plus le maintien à domicile. Le « domicile partagé » est composé d'un espace de vie personnalisé par chaque résident et des espaces communs. Des assistantes de vie sont présentes 24 h /24 afin de pallier aux difficultés des personnes et d'y faire régner un climat convivial.

Un accès extérieur grillagé permet aux résidents de sortir en toute sécurité ou de profiter du parc en étant accompagnés par la famille ou une auxiliaire de vie. Chaque personne a le choix de son médecin traitant et de l'infirmière qui peut également lui apporter des soins d'hygiène et de confort. Des bénévoles de la commune accompagnent les résidents en sortie ou en se rendent au domicile partagé faire de l'animation.

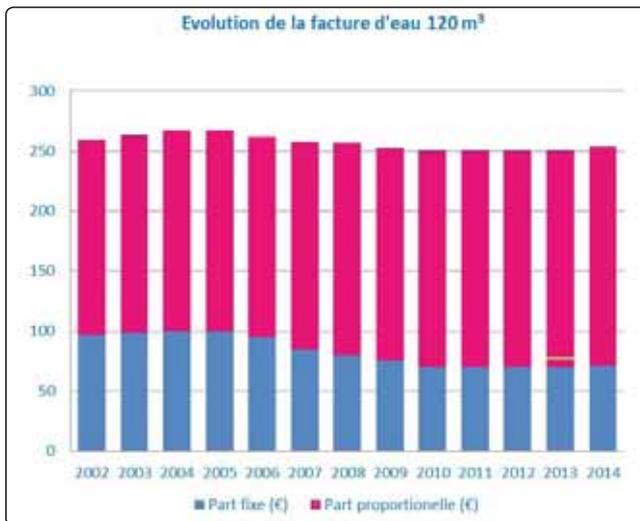


Le conseil d'administration est composé comme suit :

- 1 Président : le maire de la commune : Mr Le Mouel Jacques
- 5 membres élus par le conseil municipal : Mme Corrignan Marie-Chantal, Mme Dissais Viviane, Mr le Hir Yannick, Mme Leviné Christelle, Mme Schmidt Anne
- 5 membres nommés par le président : Mme Fouco Madeleine, Mme Le Petitcorps Monique (représentante de MSA), Mme Le Prince Maryse, Mme Orriols Anne, Mme Richard Fabiola (représentante de l'UDAF= Union Départementale des Associations Familiales).

Le Conseil d'Administration du CCAS se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation du Président.

Le CCAS organise le repas de fin d'année pour les personnes âgées de plus de 70 ans. Cette année le repas a eu lieu le 23 novembre. « Les vieux métiers » a été le thème choisi pour la décoration de la salle et pour tous les convives l'occasion de retrouver un « air d'antan ». Fléau, faux, faucilles, bidons de lait...ont permis à chacun l'évocation de souvenirs et a été prétexte à de grandes discussions tout au long de la journée. Après l'apéritif offert généreusement par le Club de l'amitié,



Part fixe (€ HT)	Abonnement compteur ordinaire Ø15/20	70 €	71 €
	Abonnement compteur Ø30/40	150 €	152 €
	Abonnement compteur Ø60/80	200 €	203 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 1 : 0 à 500 m ³	1.50 €/m ³	1.52 €/m ³
	Tranche 2 : au-delà de 500 m ³	1.15 €/m ³	1.16 €/m ³

Guerlédan

L'année 2015 verra un évènement qui devrait impacter le tourisme et l'approvisionnement en eau de notre région. La dernière vidange complète du lac de Guerlédan, remonte à 1985. Le dernier examen subaquatique a été réalisé en 2005 et a mis en évidence que l'état du barrage nécessite des travaux de réfection du système d'étanchéité du parement amont et la rénovation des vannes de fond et des conduits. La durée des travaux est estimée à huit mois, dont six avec le lac à sec. Le lac sera donc au plus bas de mai à Octobre pendant la période touristique mais aussi au plus bas de l'étiage. Un volume de pompage sur le Blavet pour l'eau de consommation plus faible entraîne une modification des réseaux d'approvisionnement. Ceux-ci ont été réalisés en 2014 par le renforcement des feeders et une augmentation des capacités de transfert entre bassins de production. L'afflux de touristes pour voir les panoramas devrait aussi profiter à l'économie de nos régions ; à nous d'avoir les idées pour mettre en valeur notre patrimoine et nos belles contrées.



Eau du Morbihan

Eau du Morbihan en quelques chiffres : 232 communes pour les compétences production et transport, 115 communes pour la distribution. 96 délégués, 40 stations de traitement d'eau souterraine (soit 20% des volumes), 16 unités de traitement d'eau superficielle (80% des volumes). 27 millions de M³ produits, 32 millions de facturés (la différence est achetée à Vannes et IAV). Prix unique de l'eau pour les 115 communes.

Compétence production: captage, centre de traitement, feeders, réservoirs. Il en résulte un tarif unique de fourniture d'eau en gros. Distribution : prix unique pour les collèges adhérents. (Voir tableau et évolution ci-contre) 14 abonnés au km; 7000 km de tuyaux à entretenir; 85% de rendement (RTQS) dont 96% sur Moustoir.

La représentation communale à l'Eau du Morbihan est assurée par Yannick Le Hir et le secrétariat du collège territorial Blavet-Evel par Eliane LAHAYE. Ils peuvent vous renseigner sur ce sujet en mairie.



Assainissement

Les contrôles, réalisés par le SATESE chaque année, nous montrent que les entretiens, réalisés par les agents et élus, maintiennent le bon fonctionnement des lagunes, même si les lentilles apparaissent chaque printemps. Nous maintenons cette année des tarifs d'assainissement plus bas que les autres communes de Locminé Communauté. Tarifs 2015 : abonnement : 45 € ; 1,15 € le M³.

Locminé Communauté

Locminé Communauté (LC) rassemble 7 communes : La Chapelle Neuve, Locminé, Moustoir-Ac, Naizin, Plumelin, Remungol et Moustoir Remungol. Le rôle des 31 délégués élus des communes et de la centaine d'employés est de gérer l'économie, la communication, les dossiers d'investissement et marchés publics, l'accueil des enfants ou personnes âgées, les loisirs, les travaux de voiries et paysagers, la collecte des déchets ou l'emploi au sein de nos communes. Aqua'lud et la Maillette sont également supervisés par l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Depuis 2012, une partie des compétences de nos employés communaux a été mutualisée, d'où une réorganisation des emplois de chacun.

Pour exemple, l'agent communal, qui était la «personne à tout faire» devient un agent de proximité qui travaille sur 2 communes. Par contre les travaux nécessitant des expertises professionnelles et habilitations sont réalisés par des spécialistes basés à Locminé Communauté. On y trouve des paysagistes ou des ouvriers en bâtiment, en voirie, en environnement. Ils disposent de moyens matériels d'où une efficacité accrue. Toutes les parties administratives, communications et ressources humaines sont basées dans les locaux de Locminé Communauté. LC fait partie du Pays de Pontivy ce qui lui permet de participer au SCOT, SIG et à la programmation culturelle de Mill Tamm. Retrouver les activités de Locminé Communauté sur www.locminecommunaute.com



« Les artisans près de chez vous »

A ne pas rater Forum de l'artisanat à La Maillette
Samedi 18 avril 2015 de 10h à 18h (gratuit)

Pays de Pontivy

Le Pays de Pontivy a été créé en 2004 pour gérer les contrats de territoire en lien avec la région afin d'amener les pouvoirs publics, les communes et la société civile à se concerter pour leurs projets. C'est un lieu de débat sur l'aménagement du territoire à travers le Schéma de COhérence Territoriale (le SCOT). C'est aussi un ensemble de services spécialisés que les EPCI préfèrent mutualiser pour en réduire les coûts : programmation de spectacles, études financières, conseils en énergie et informations géographiques (SIG).

*(SCOT)

Syndicat de la Vallée du Blavet

Suivez l'actualité touristique et les recommandations environnementales sur www.blavet.com

Le Pays de Pontivy représente 86 000 habitants sur les 45 communes des 4 EPCI. Un Pays est un lieu d'actions collectives qui fédèrent des communes, des EPCI, des associations, des entreprises, des organismes sociaux professionnels ... autour de projets prioritaires de développement. Les buts sont d'accompagner les nouveaux habitants, maintenir un équilibre des générations, accueillir les entreprises, garder les emplois et moderniser l'image du territoire. Retrouver toutes les informations du Pays de Pontivy sur :

www.pays-pontivy.fr



La Maillette

Calendrier de la programmation culturelle

Infos et contacts

Tél : 02 22 07 30 00

Mail : lamaillette@locminecommunaute.com

Facebook : www.facebook.com/lamaillette

Jeu. 29 janv. 2015 - La Maillette
Sam. 31 janv. 2015 - Moustoir-Remungol

« **L'intrusion** » - cie Gilschamber - Danse contemporaine (Scolaire) (Bretagne)
« **Femmes de fermes** » - cie Paradoxes (Franche-Comté)

du 2 au 13 février 2015 - La Maillette

Résidence cie Gilschamber - Danse contemporaine (Bretagne)

Mar. 10 mars 2015 - La Maillette
Mar. 17 et mer. 18 mars 2015 - La Maillette
Jeu. 26 et ven. 27 mars - La Maillette

« **Trace** » - Cie Gilschamber - Danse contemporaine (Scolaire) (Bretagne)
« **Cockpit Cuisine** » - La Bande passante - Théâtre d'objet (Scolaire) (Vendée)
« **Nao Nao** » Le Vent des Forges - Théâtre d'argile (Scolaire) (Bretagne)

Sam. 11 avril 2015 - La Maillette

Festival du Sofa - Musique (Bretagne)

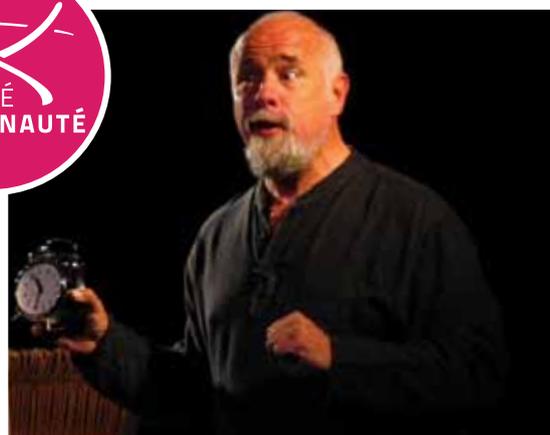
mai 2015 - La Maillette

« **Les cabanes éphémères** » - cie La Bao Acou - Chantier participatif (Bretagne)

Dim. 7 juin 2015 - La Maillette

Maurane - Musique/variété (Belgique)

Retour en quelques clichés sur la première partie de la saison culturelle 2014/2015 !



Spectacle à guichet fermé pour Baptiste Lecaplain ce 10 novembre 2014. Plus de 600 personnes sont venues l'applaudir et apprécier sa répartie. Vous voulez en savoir plus sur La Maillette, n'hésitez plus, rendez-vous sur www.locminecommunaute.com

Ecole publique des Tilleuls

En 2014 : des projets en tous sens !



Sport

Du sport, avec une longue initiation à l'escrime, du VTT et une rencontre de handball.



Arts

Des arts, avec trois spectacles vivants et la visite de la chapelle de Moric dans le cadre de l'Art dans les chapelles.

Monde médiéval



Une plongée dans le monde médiéval, lors de la visite du village de l'An Mil et lors du concert de musique médiévale.



Mairie

La visite de la Mairie, par M Binard en personne, pour illustrer les élections municipales.

Du jardinage. Cette année, l'accent a été mis sur l'accueil des insectes au jardin et le projet s'est conclu par une visite de l'Insectarium de Lizio. Les enfants ont été bien récompensés de leurs efforts : ils ont été retenus pour participer en 2015 à la phase nationale du concours « jardiner à l'école pour un développement durable ».

Et bien d'autres projets pour 2015

Parmi les nombreux projets, il est prévu un important partenariat avec la « Bao Acou », une compagnie de théâtre, pour une création artistique autour de l'enfance. Sans oublier la natation, les interventions en sport, les rencontres sportives, les spectacles vivants...

L'équipe pédagogique remercie la Municipalité pour toutes les aides qu'elle nous apporte. Subventions, aides matérielles, mise en place des TAP, travaux... Les occasions de remercier les élus sont nombreuses.

Merci aussi aux parents d'élèves pour leur investissement auprès de nous, pour leur bonne humeur et leurs nombreux efforts.

Equipe pédagogique

- M David LE GOUDIVEZE, Directeur, enseignant en maternelle et CP
- Mme Nathalie GUIHUR, enseignante en CE1/CE2, CM1/CM2.
- Mme Tifenn CADIC, ATSEM
- Mme Christine LEVALLOIS, cuisinière.
- Retrouvez-nous sur <http://ecolepub.mrgol.free.fr>

L'Amicale des parents d'élèves de l'école des Tilleuls

Nos manifestations en 2014

Le repas « jambon à l'os » du 1er mars a attiré de nombreux convives. La fête de l'école, avec le défilé costumé des enfants, le repas « paupiettes de veau » et les nombreux stands ont réjoui petits et grands le 28 juin dernier. La soirée de Noël du 19 décembre, avec son marché de Noël a une fois de plus ravi les Moustoiriens et Moustoiriennes venus assister au spectacle des enfants. En 2015, l'Amicale des parents d'élèves vous proposera de nombreuses animations : repas, vente de gâteaux, fête de l'école, vide-grenier, marché de Noël... Nous vous espérons nombreux parmi nous !

Les parents, enfants et enseignants de l'école des Tilleuls souhaitent une très bonne année aux Moustoiriennes et aux Moustoiriens.



Bureau pour l'année 2013-2014

- **Présidente** : Marlène KERLEO
- **Vice-président** : Laurent ROUSSEAU
- **Secrétaire** : Liliane ROUSSEAU
- **Trésorière** : Nathalie BOSC
- **Trésorière adjointe** : Tatiana LE MOING

OGEC – APEL Ecole Privée Notre Dame



Cette année 2014 a bien débuté en Février, avec notre traditionnel couscous fait maison préparé par les parents. A nouveau un franc succès pour cette formule « à emporter » avec plus de 300 parts vendues. Rendez vous le 7 mars 2015 ! Après le fabuleux voyage des « grands » à Paris en Mai, les « petits » se sont rendus au zoo de Pont Scorff pour admirer les animaux.

Puis, en Juin, c'est sous le soleil que s'est déroulée la kermesse : château gonflable, ateliers maquillage et bracelets, lance balle, jeu des animaux rigolos ou tir à la carabine... Les petits comme les grands se sont beaucoup amusés après avoir dégusté les grillades du midi. Nous vous accueillerons avec plaisir pour la prochaine kermesse dans la cour de l'école le samedi 13 Juin 2015. Fin juin 2014, tous les parents d'élèves étaient conviés pour une « grillade party » à l'école.

Comme chacun avait apporté également une de ses spécialités, c'est autour d'une belle table que nous avons passé un bon moment et que nous avons pu remercier tous les bénévoles et participants à l'organisation de nos fêtes. Le 27 septembre 2014, nous nous sommes retrouvés pour notre soirée galettes & crêpes réalisées avec dextérité par nos parents et bénévoles. Réservez votre 26 septembre 2015 ! Et pour finir l'année dans la joie et la bonne humeur, nous avons passé un excellent moment avec les enfants pour l'Arbre de Noël à la Salle communale le vendredi 12 Décembre 2014.

A nouveau, un grand merci aux parents d'élèves et aux bénévoles qui participent aux fêtes, à l'entretien des locaux et à la vie scolaire de notre école. L'équipe de l'OGEC et de l'APEL ainsi que les parents d'élèves vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

Bureau de l'OGEC

- **Présidente** : Marie-Agnès FASSOT
- **Vice-Président** : Raymond LAMOUR
- **Trésorière** : Karine JEGOUREL
- **Secrétaire** : Hélène KERHOQUANT

Bureau de l'APEL

- Anne ORRIOLS

Ecole privée Notre Dame du Sacré Cœur

Notre rentrée nous a permis de découvrir un plaisir jardinier : quelle joie de récolter les fruits de notre travail ! Manger des tomates, cuisiner des potirons et citrouilles, nous nous sommes régalés ! Il nous a fallu néanmoins retrousser nos manches pour désherber et redonner une jolie apparence à notre potager.



Ensuite nous avons rendu visite à nos camarades de l'école de Notre Dame de Joie afin de faire mieux connaissance avant notre voyage à Paris. Paris nous a ébloui : Le Louvre, la Cité de la science, le Museum d'histoire naturelle, l'Assemblée Nationale avec Jean-Pierre Le Roch comme guide, la Garde républicaine, une croisière en bateau-mouche, la Tour Eiffel et pour finir le château de Versailles. Nous sommes rentrés épuisés, mais tellement contents d'avoir découvert la capitale. Quelle joie de partir en voyage !



Pour la kermesse, nous avons souhaité organiser une sorte d'exposition pour montrer notre travail aux parents de l'école. Dans le plus grand des secrets, nous avons fabriqué des animaux de la Savane, à partir de matériaux de récupération donnés par les parents. Nous ne sommes pas peu fiers.

En octobre, nous nous sommes rendus à vélo à l'EARL de Kerbic pour compléter nos connaissances sur la reproduction animale. Arrivés à la ferme, les élèves ont été accueillis par Gilles Fassot (le papa d'Eliott et Raphaël) qui leur a expliqué les transformations et comportements de la truie durant les chaleurs, la gestation et la mise bas. Laëtitia leur a expliqué son travail à la maternité et auprès des animaux. Cette visite nous a enchantés !



En juin, après avoir longtemps étudié les animaux de la Savane, la classe de Marine est partie pour une journée au Zoo de Pont-Scorff. Le temps était radieux et nous avons profité du spectacle. Nous sommes rentrés heureux mais épuisés.



Club de foot AS Moustoir Remungol

Courant Juin, l'ASM a tenu son assemblée générale, pour tirer le bilan de la saison 2013-2014. Sur le plan financier, le club équilibre ses comptes grâce, notamment, aux différentes animations organisées tout au long de l'année.



Sur le plan sportif, l'équipe A a terminé en milieu de tableau du niveau district 2. L'équipe B, quant à elle, finit première de son groupe de D4 et accède donc au niveau supérieur : la division de district 3. Notons aussi un changement d'entraîneur, puisque David Desforges a quitté le club après trois saisons passées à la tête des deux équipes, pour retourner en vétéran à Plumélia. Il est remplacé par Patrick Gardien, qui a déjà tenu ce rôle par le passé au sein du club. Bienvenue à lui et aux nouvelles recrues, en leur souhaitant une bonne saison 2014-2015.

Maurice Le Louer a quitté son poste de président, après 7 ans de bons et loyaux services à la tête du club. Jean Loup Turpin lui succède à ce poste. Le club possède aussi un compte Facebook, sur lequel vous retrouverez toutes les informations sur la vie du club. N'hésitez pas à le consulter.

Bonne saison à tous et allez l'ASM.



1974-2014 ... 40 ANS

Le 8 juin 2014, a été fêté le quarantième anniversaire de l'ASM. Une journée réussie, grâce au beau temps, mais surtout aux nombreux bénévoles qui ont préparé cet événement depuis de longs mois.

Licenciés, dirigeants et bénévoles ayant participé à la vie du club durant ces 40 ans ont été très nombreux à répondre présents pour cette journée anniversaire.

L'après-midi, deux matchs de foot ont eu lieu opposant anciens et actuels joueurs du club, le tout dans une ambiance conviviale. Une exposition de photos et d'articles de journaux permettaient également de retracer toute la vie du club.

En début de soirée, un apéritif servi par les différents présidents du club a été offert à tous les participants, suivi d'un repas qui a réuni près de 400 convives. Cette journée s'est terminée par une soirée dansante, jusque tard dans la nuit. Remerciement à tous les bénévoles ayant permis d'organiser cet événement. Rendez-vous dans 10 ans...

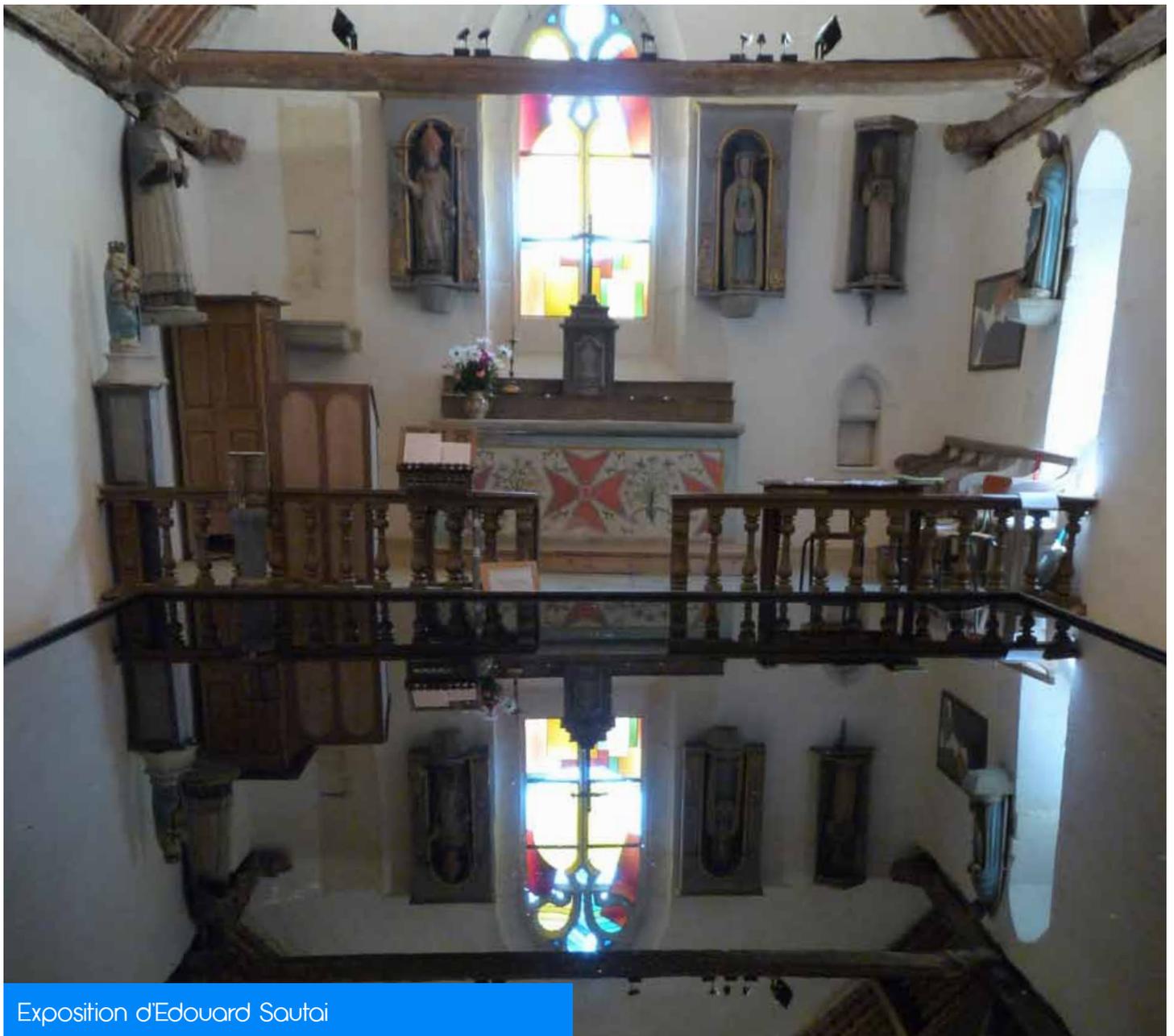
Le club de L'ASM remercie la municipalité pour sa subvention et vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Ar Voustoer

L'année 2014 est passée par plusieurs évènements majeurs de notre association : le pardon de Notre Dame des Fleurs, le repas de l'Art dans les Chapelles, la continuité de l'exposition d'Edouard Sautai, et le travail de mémoire pour faire un livre sur l'histoire de Moustoir Remungol. Le pardon de Mai 2014, présidé par Jean-Claude Dréano, a accueilli de nombreux fidèles. Des fiançailles ont été célébrées lors de la messe, avant qu'un repas clôture cette journée. Le pardon 2015 est programmé pour le 10 mai. L'exposition d'Edouard Sautai a ravi et surpris pour une année supplémentaire les visiteurs et a donné lieu à des

reportages sur plusieurs médias en France. 4000 visiteurs ont été accueillis par les bénévoles de l'association et la municipalité. Le repas lors du vernissage des œuvres de l'Art dans les Chapelles nous a comblés par l'enthousiasme des participants et le remerciement aux bénévoles de l'association. Nous ne restons pas inactifs car la préparation du livre sur l'histoire de Moustoir avec photos et commentaires est au programme cette année et aussi la restauration des 2 statues de la chapelle. Les 20 ans de notre association approche, pensons y.

Bonne année 2015 avec Ar Voustoer.



Exposition d'Edouard Sautai

Comité d'Echange et de Jumelage

L'année 2014 fut très riche en activités pour le comité de jumelage. Tout d'abord, une trentaine de jeunes bretons ont séjourné une semaine début mars à Bermaringen.

Ce temps a permis de créer ou de consolider les liens entre les jeunes de nos 2 communes, gage de poursuite de nos bonnes relations pour le futur. Le programme très varié alliant culture avec les visites de Ulm et de Munich, sport avec du football, de la luge verte, du patinage sur glace... mais aussi ludique lors d'une balade de lamas. Le point d'orgue aura été la participation de nos jeunes Moustoiriens aux 2 carnivals sur le thème des Stroumpfs. Un grand merci aux accompagnateurs qui ont assuré avec brio et gracieusement, l'animation et la sécurité de tous.

En juin dernier, l'autre temps fort fut la réception de 35 allemands sur notre commune.

Déjà 28 années que les échanges existent avec à chaque fois un souvenir inoubliable pour chacun de nous.

Si le nombre de participants a été un peu moindre cette année, cela est dû à un mauvais choix de date. Le programme les a enchantés : la visite de la Gacilly avec son expo de photos puis Rochefort-en-Terre pour commencer le séjour puis le tour en bus de Belle-Ile sous le soleil.

Le séjour s'est terminé par le traditionnel repas au foyer, animé par les participants au voyage et les jeunes de Moustoir.



Merci à toutes les familles d'accueil, à la mairie pour son implication matérielle et financière et à tous les bénévoles notamment lors de la soirée. 2015 sera une année blanche puisqu'aucun échange n'est prévu ; en 2016, par contre, le trentième anniversaire devrait nous réserver encore de beaux moments. [Le CEJ souhaite une bonne année 2015 aux Moustoiriens et bien sûr à nos amis de Bermaringen.](#)

Société communale de Chasse

L'assemblée générale de la société communale de chasse s'est déroulée le 17 septembre. La principale question de l'ordre du jour était le renouvellement du bureau présidé jusqu'à cette date par Louis Labbay.



Ce dernier a souhaité quitter son poste de président mais il reste dans le bureau pour épauler Jean Marc Guyomard qui a bien voulu prendre les rênes de l'association. Raymond Guilloux assure la vice-présidence tandis que Philippe le Ruyet se charge de la trésorerie avec l'aide de Daniel Samson. Louis Labbay devient secrétaire avec Joseph Tanguy secrétaire adjoint.

Le bureau est complété par Rémy Ozon et Gilles Danet. L'association compte 8 sociétaires, 1 demi-actionnaire et 6 actionnaires. La société a recruté deux nouveaux actionnaires, Loïc Le Saux et Yann Joncourt. Le tarif des cartes qui n'a pas augmenté depuis 2006 est fixé ainsi : Sociétaire 90 €, demi actionnaire 110 € et actionnaire 127 €. Le tarif des invitations est fixé à 10 €. 120 perdrix et 170 faisans ont été lâchés sur les 1200 ha que compte la société de chasse.



Rétrospective 2014

Au cours de l'année la société a organisé son repas annuel avec au menu terrines et viandes de sanglier et chevreuil. Ce fut une belle soirée avec 300 repas servis. En 2015 les propriétaires qui apportent leurs terres à la société seront invités à ce repas qui se déroulera le 28 mars. Fin août les jeunes chasseurs du Morbihan ont été invités à participer à une battue aux renards.

Les chasseurs et les piégeurs (Daniel Samson, Eugène Ogé et Jo Tanguy) ont participé à la régulation des nuisibles. Au total ce sont 3 sangliers, 43 ragondins, 28 renards, 31 corneilles, 41 pies sans oublier les rats ou encore les étourneaux qui ont été régulés. Daniel Samson a démissionné de son poste de garde communal après plus de 10 ans au service de l'association. Eugène Ogé a lui aussi quitté les fonctions de secrétaire qu'il assumait depuis plus de 40 ans. L'association va participer à des comptages de nuit en janvier et février prochain.

L'association présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux 2015.

Club de l'Amitié

A l'A.G. du 30 janvier, nous avons eu 69 Inscriptions, dont 4 nouvelles.
Le conseil d'Administration et son bureau sont formés de :

Le bureau

Présidente ; Elisabeth Forner ; Vice-Présidente : Gisèle Lenot .Secrétaire : Alain Maufrais. Secrétaire-Adjoint : Jean-Louis Lasaga. Trésorière : Annie Le Bot. Trésorière-Adjointe : Gisèle Kernevant. Les Membres : René le Mouël, Liliane Laudrin, Marie-Thérèse Jegourel et Joseph Pépion.

Le loto

Nous continuons à jouer tous les derniers jeudi du mois, à la salle communale en terminant par un goûter et quelques chansons !

Les jeux de Société

La Belote et surtout le jeu « Rummicub » ont toujours du succès avec une douzaine de participants/es. Nous jouons dans la salle paroissiale tous les deuxièmes mercredi du mois.

Les jeux de Boules

Depuis le printemps 2013, le club peut profiter d'un jeu de piste à l'abri de la pluie et du vent dans l'ancien local des services techniques tous les mardis après-midi. Mais il manque des joueurs, espérons que l'année 2015 nous ramène plus de participants.

Les voyages

Comme l'année dernière, le club a proposé deux voyages d'une journée. Le 4 juin, 25 adhérents/es ont participé au voyage à St Nazaire avec visite du chantier « Airbus » et croisière sur l'Estuaire. Le 4 septembre, 9 adhérents/es ont profité du voyage « Saumur et ses richesses ». Les deux voyages étaient organisés avec le club des menhirs de Moustoir Ac.

Les repas

Le club a organisé de nouveau un repas-crêpes convivial , ouvert à tous, le samedi 15 novembre.
Le repas de Noël pour les adhérents c'est déroulé le midi du 18 décembre dans la salle communale.

Les spectacles

Le 27 mars plusieurs membres du club ont apprécié « le Musical Comique » dans la salle de la Maillette de Locminé. Le mercredi 12 novembre nous avons vu le beau spectacle « Les Joyaux de l'Amérique latine » à Loudéac.

Les projets pour l'année 2015

L'A.G avec les inscriptions aura lieu le 29 janvier 2015 autour d'une galette des rois. Nous poursuivrons le loto et les jeux de société comme l'année dernière, mêmes jours et mêmes lieux. Deux voyages seront proposés. Le « repas crêpes convivial » est prévu mi-octobre 2015. Nous terminerons l'année 2015 avec le repas de Noël mi-décembre.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2015 !



Photo prise lors de l'AG 2014

Comité des Fêtes

Comme l'an passé, le Lundi de Pâques, tous les enfants de Moustoir-Remungol, petits et grands, étaient présents avec leurs paniers pour la chasse aux œufs qui se déroulait dans le parc du Touran. Après avoir ramassé et compté les œufs, toute cette cueillette a été déposée dans un grand nid pour la distribution. Une tombola a été organisée et 3 corbeilles garnies ont été gagnées à la grande joie des heureux participants. Les parents, quant à eux, se sont retrouvés devant le verre de l'amitié. Le dimanche 7 décembre, un spectacle de clowns a été offert aux enfants. Un grand moment de détente pour tous. A la fin du spectacle, le père Noël est arrivé, à la grande joie des enfants qui l'ont accueilli à grands cris, avec son sac

rempli de bonbons... Pour clore la journée, un goûter a été organisé par Erwan, notre épicier Moustoirien, tous se sont régalés et l'an prochain un nouveau spectacle leur sera offert. Pour conclure l'année 2014, notre réveillon de la Saint Sylvestre, a eu le même succès que l'an passé, et a été préparé par toute son équipe de bénévoles. Notre traiteur de Remungol "Aux plaisirs du Zest Traiteur" a su, cette fois encore, régaler nos papilles. Fabiola Richard et son équipe en salle ainsi que Franck Corbel et son second en cuisine ont été très professionnels pour satisfaire nos invités de Moustoir et des autres communes voisines.

[Le Comité des Fêtes souhaite à tous une bonne et heureuse année 2015.](#)



Spectacle de clowns



Spectacle de clowns



Chasse aux œufs

Comité FNACA de Moustoir Remungol

Les années passent et le temps fait son chemin ; 2014 aura connu des moments douloureux avec ses 2 décès dans notre petit comité. La maladie a emporté, le 17 Février, Alain Auvray comme Auguste Quilleré dont l'état s'était aggravé, le 15 Juillet. Comme chaque année, nous préparons les cérémonies des 19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre pour rendre hommage

à tous nos morts lors de ces dernières guerres. Que les générations futures ne soient plus confrontées à ces tragédies. Notre dernière assemblée a eu lieu le 7 novembre. Vous retrouverez le bureau 2015 sur le site Internet de la commune. **Nous souhaitons à tous les Moustoiriens(nes) une année 2015, heureuse et en bonne santé.**



Paroisse de Moustoir Remungol

La paroisse de Moustoir tient toute sa place dans l'animation pastorale et les services à la population sur le secteur de Noyal-Pontivy avec les paroisses de Noyal, Kerfourn, St Gérard, St Gonnéry et Croixanvec. Le lancement d'une nouvelle année pastorale a eu lieu le dimanche 21 septembre au cours de la messe de rentrée regroupant tout le secteur à la salle des fêtes de Noyal. Ce fut l'occasion d'entendre plusieurs témoignages, type « coup de cœur », « coup de main », « coup dur », ... autour du thème « Osons vivre l'évangile ». Les célébrations dominicales dans l'église paroissiale rénovée sont normalement fixées le 3ème samedi (18h ou 18h 30) et le premier dimanche (défunts 9h45) de chaque mois et sont annoncées dans la feuille hebdomadaire d'informations communales « Moustoir Infos ». Durant l'année écoulée à noter : Le 18 mai 2014 le pardon de Moric a connu son succès habituel sous un beau soleil printanier qui a permis la procession de la fontaine à la chapelle en chantant le cantique « Intron varia rouannez er bleu » et a été suivi du repas organisé par « Ar Voustoër »

(environ 200 repas servis). Le 6 avril 2014 pour la première fois un grand rassemblement de pays regroupant les doyennés de Pontivy (dont fait partie le secteur de Noyal, de Cléguérec et Baud) a connu un bon succès et a permis de sortir le drapeau-bannière de St Laurent et St Gorgon. Le 26 Octobre 2014 à l'occasion du pardon St Sauveur de Kermaux, 220 personnes ont été servies au cours du repas paroissial. Du 1^{er} Octobre 2013 au 30 sept 2014 ont été célébrés : 9 baptêmes, 11 obsèques. Toutes les informations concernant les communautés paroissiales des secteurs de Noyal et de Pontivy sont diffusées dans le journal bimestriel « Résonance » : le numéro 63, Septembre-Octobre, a été distribué à toute la population. Dans ce journal on y trouve l'histoire locale et bretonne, des témoignages de vie du pays, les baptêmes-mariages-obsèques, des photos de fêtes et annonces d'événements à venir, ... abonnement pour 6 numéros : 13 €, abonnement de soutien : 15 € ou plus. Bonne année 2015 à toutes et à tous!



Quartier de Talhouet



En février, la cinquantaine d'habitants du quartier de Talhouet s'est réunie pour une soirée amicale autour d'une délicieuse choucroute. Un repas entre voisins pour mieux se connaître et échanger. Une façon pour le quartier de tisser des liens entre les nouveaux arrivés et les plus anciens. Comme tous les ans, pour la deuxième fois de l'année, le quartier de Talhouet s'est rassemblé le premier samedi de juillet. Cette année, la pluie était au rendez-vous, mais elle n'a pas gâché la fête. Nous avons aussi eu l'occasion de fêter les naissances du quartier. Comme en 2014, le quartier se retrouvera dans un premier temps en février à l'occasion de la galette des rois, l'incontournable moment festif et convivial pour bien commencer l'année.

Cité du Bois

Depuis 1985, les habitants de la cité du Bois avaient l'habitude de se retrouver autour d'un repas entre voisins. Cette habitude avait été un peu oubliée depuis quelques années. En cette belle journée du 28 Juin, les Moustoiriens de la cité du Bois et du haut de la rue du Parlement se sont retrouvés pour une journée festive. Après un punch très apprécié, le jambon à l'os et les pommes de terre rôties ont fait l'unanimité des convives.

Les nouveaux voisins ont appris à se connaître puisque de nombreux jeunes sont arrivés dans le quartier depuis peu. L'alchimie entre les plus anciens et les nouveaux s'est vite réalisée tant les rires et histoires fusaient sur les tables. Rendez-vous a été pris pour se retrouver en Mai 2015 à la fête des voisins.

Ces images vous inciteront peut-être à créer ou recréer, dans vos différents quartiers ces mêmes manifestations.

Alors avis aux futurs organisatrices et organisateurs pour venir compléter cette page dans le prochain bulletin...



Départs en retraite à Moustoir Remungol

Hervé Le Ménahèze, le 1^{er} décembre 1989, a pris ses fonctions d'Aide agent technique dans notre commune après 12 ans d'activité dans le privé comme électricien. Il s'est immédiatement distingué non seulement par ses connaissances et son expérience mais aussi par sa disponibilité et sa capacité à résoudre les nombreux problèmes.

Titularisé le 1^{er} décembre 1990, il est nommé agent technique qualifié le 1^{er} août 1994. Le 1^{er} septembre 2007 il est nommé «Agent Technique Principal de 1^{ère} classe» et c'est à ce grade qu'Hervé termine sa carrière en septembre 2014. Hervé est aussi très présent comme bénévole auprès des associations surtout avec le club de foot. « *Dans un voyage, le plus long est d'arriver à la porte. Aujourd'hui, je te donne les clés de cette porte vers le temps de liberté que te propose la retraite* » sont les mots du maire lors de la réception le 12 septembre. Hervé est remplacé par Sylvain François depuis ce début d'année 2015. Hervé, nous te souhaitons tous, une longue retraite pleine de joies et de santé.

Evelyne Turpin, après 22 années passées auprès des jeunes enfants de l'école publique, va goûter avec saveur à la retraite. Entrée en 1992 comme agent d'entretien, Evelyne quitte les enfants et le corps enseignant comme ATSEM fin Octobre 2014.

Très appréciée, Evelyne a vu défiler de nombreux enfants devenus aujourd'hui des parents, de nombreux enseignants qui ont loué son efficace travail.

Lors de la réception pour son départ, le maire lui souhaite une longue et bonne école buissonnière en citant Anatole France. Elle a été remplacée par Typhen Cadic le 3 Novembre 2014.

Appréciée pour ses compétences, son calme et son dévouement avec les élèves, Evelyne suivra du coin de l'œil et avec intérêt ses « petits » comme elle l'a toujours fait. Nous te souhaitons tous une longue retraite active, heureuse et pleine de santé.



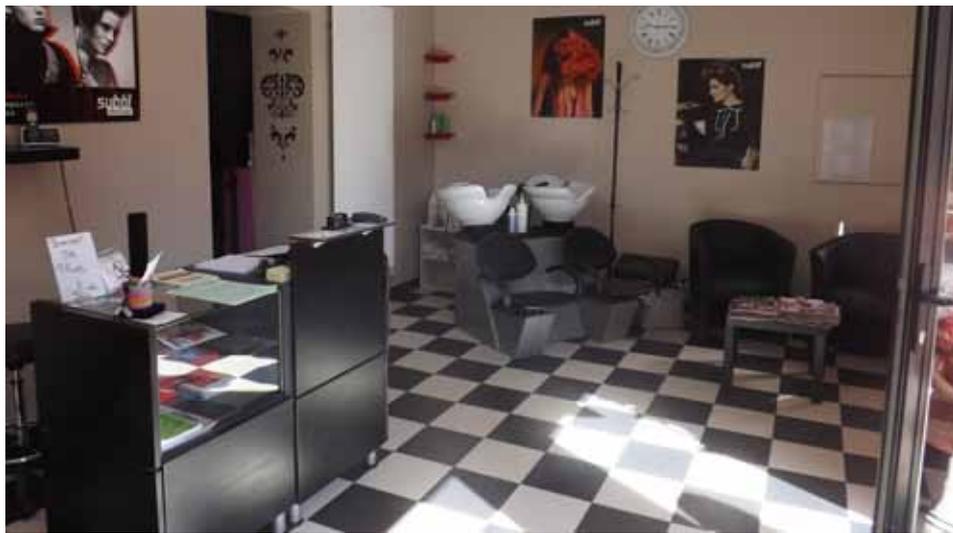
Départ de Hervé Le Ménahèze



Départ d'Evelyne Turpin

Salon de coiffure

Dans cette rubrique, nous vous présenterons une ou plusieurs activités présentes sur la commune. Cette année nous débutons par un commerce de proximité : le salon de coiffure.



Delphine est arrivée à Moustoir Remungol en Avril 2013. Après l'obtention du CAP et BP de coiffure, elle a participé à de nombreux shows et concours avec deux médailles d'argent à la clé. Coiffeuse depuis plus de 10 ans en ville, elle a souhaité s'installer dans un village accueillant où les relations avec les clients sont très riches. Elle loue l'effort des

Moustoiriens pour leur fidélité aux commerces de la commune. Ils n'ont pas hésité à revenir au salon après de longues semaines de fermeture. Ses clients viennent aussi des villages voisins. Retrouver les horaires d'ouverture et N° de téléphone sur la feuille mémo. Nous vous invitons à venir vous faire coiffer par notre sympathique commerçante.

Sécurité routière

Les élèves des deux écoles ont répondu présents pour cette nouvelle édition Concours Gastounet 2014. Les diplômés sont : Enzo Le Moing, Alexandre Leviné, Tristan Le Vallois, Quentin Gibeau, Kyterie Eonin, Mélissa Pichon et Nicolas Milien. La remise des prix a été faite par Jean Le Fischer. Il était très engagé pour la sécurité routière durant sa vie professionnelle et ensuite lors de ses mandats à la mairie. Formateur à Pontivy et dans les écoles, il animait, avec ferveur et grand plaisir, tous les cours de conduite de cyclo.

La sécurité des jeunes a toujours été son sujet de prédilection et sa préoccupation. Laurent Rousseau reprend son rôle au sein de la commune en devenant le référent sécurité routière. Il animera avec Patrick Gardien le concours Gastounet 2015.



Bonne année 2015

